

**COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE FLAUREA CHEMICALS S.A. ET
HÖGANÄS BELGIUM
REUNION DU 19 AVRIL 2016**

Présents:

Pour le groupe des riverains:

COUPE Serge, riverain
DELEHOZEE Philippe, membre du CVz'A
RENARD Marc, membre du CVz'A
TRENTESEAUX Danielle, membre du CVz'A
VANCASTER Nathalie, riveraine

Pour le groupe des entreprises:

BAILLON Julien, Directeur - FLAUREA CHEMICALS
GOBEAUX Benoît, Environnement Manager – HÖGANÄS BELGIUM
RASNEUR Vincent, Directeur Général - HÖGANÄS BELGIUM

Pour le groupe autorité et administrations:

DESMET Véronique, Service environnement - Ville d'ATH
GLAUDE Muriel, Chef de Division – HAINAUT DEVELOPPEMENT
PRIMOSIG Géry, Attaché - D.P.A. – S.P.W.
VIGNOBLE Raymond, Echevin de l'Environnement, Ville d'ATH

Excusés:

VANDAMME Anne-Lise, Responsable du service QHSE - FLAUREA CHEMICALS
VERHAEGHE Bernard, riverain

1. Dernières nouvelles des entreprises: projets, incidents

Monsieur BAILLON se présente. Il est le nouveau directeur de FLAUREA CHEMICALS. Il travaille dans le groupe AUREA depuis 10 ans. Il est également directeur d'autres sociétés en France dans des activités de traitement de déchets et dans l'industrie chimique. Il est ingénieur chimiste.

Comme il s'agit d'une première réunion pour Monsieur BAILLON, chacun se présente brièvement.

Madame GLAUDE travaille à HAINAUT DEVELOPPEMENT dans le Service Environnement et comme elle gère d'autres comités d'accompagnement en Hainaut, on lui a également confié celui-ci.

Monsieur PRIMOSIG représente le fonctionnaire technique qui gère les autorisations et permis au niveau régional, en ce qui concerne le volet environnemental.

Monsieur RENARD est le riverain le plus proche.

Monsieur RASNEUR est le directeur d'HÖGANÄS;

Monsieur GOBEAUX est le responsable environnement chez HÖGANÄS, il est un des bras droit de Monsieur RASNEUR. Il a commencé chez HÖGANÄS en octobre 2014. Il est Docteur en Sciences. Il a travaillé précédemment chez FLORIDIENNE durant 6 ans.

Monsieur COUPE est riverain très proche d'HÖGANÄS et est un peu plus loin de FLAUREA CHEMICALS.

Mademoiselle TRENTSEAUX habite au Clos du Masich, riveraine d'HÖGANÄS et un peu plus loin de FLAUREA CHEMICALS. Elle est pensionnée de la fonction publique.

Madame VANCASTER est là en tant que riveraine. Elle habite à la rue du FORT, juste derrière FLAUREA CHEMICALS. Elle travaille chez SYNGENTA. Avant elle travaillait pour l'Inspection du Travail pour les entreprises SEVESO. Elle est venue pour avoir des informations sur les changements.

Madame DESMET travaille au Service Environnement de la Ville d'ATH.

Monsieur VIGNOBLE est Echevin de l'Environnement de la Ville d'ATH.

Monsieur BAILLON signale que tout se passe bien chez FLAUREA CHEMICALS. Il est arrivé à la mi-mars. Il n'y a pas d'incident à signaler.

Madame VANCASTER précise qu'il s'agit d'une entreprise SEVESO Seuil Haut pour les écotoxiques, elle voudrait savoir s'il y a des changements au niveau des matières sur le site.

Monsieur BAILLON répond qu'il n'y a pas d'aggravation du risque. Il y a des produits qui ne sont plus fabriqués depuis la reprise, par exemple le carbonate de zinc. En termes de matières premières, cela ne change pas grand-chose.

Madame VANCASTER ajoute que quand quelque chose change dans une entreprise SEVESO, il faut faire une notification. Celle-ci a-t-elle été faite?

Monsieur PRIMOSIG confirme que l'entreprise reste SEVESO Grand Seuil et que la notification est obligatoire mais ici, c'est dans le sens d'une diminution du risque.

Monsieur BAILLON précise qu'il y a eu un permis pour le plomb pour 30.000 tonnes avec différents sels. Un des projets de l'entreprise, c'est d'avoir un permis pour relancer l'activité plomb. Pour l'instant, on envisage de demander un permis pour entre 3.000 et 5.000 tonnes de plomb, sachant que si on arrive à en commercialiser 2.000, ce sera déjà bien.

Dans ce cas, Monsieur PRIMOSIG signale qu'on serait en classe 2.

Monsieur BAILLON ajoute qu'ils travaillent avec ABV Environnement pour la réalisation de l'étude. Jusqu'à présent, seuls des essais ont été réalisés pour vérifier que le savoir-faire est toujours présent sur le site. La liste des produits qui seront commercialisés sera beaucoup plus restreinte qu'avant.

Le dossier est en cours de finalisation et devrait être prêt au plus tard en juillet. Pour être sûr d'avoir tous les éléments, FLAUREA CHEMICALS a rendez-vous avec le D.P.A. le 18 mai.

Monsieur PRIMOSIG pense que vu l'expérience d'ABV, cela devrait être relativement conforme. Des tests ont-ils été faits pour voir s'il y avait des rejets aqueux et des rejets atmosphériques à base de plomb?

Monsieur BAILLON répond par la négative car c'est en circuit fermé. Pour les rejets atmosphériques, on a un système avec dépoussiéreur et filtre. Il ne peut pas y avoir d'émission de plomb. Il n'y a pas de contrôle en continu à la sortie sur le plomb pour les rejets atmosphériques par contre, il y en a pour les rejets aqueux.

Madame VANCASTER voudrait savoir quand on fait des tests, comment il est possible de contrôler que tout se passe bien.

Monsieur PRIMOSIG précise que si on fait des tests, il faut normalement solliciter un permis temporaire. Un permis temporaire est accordé pour maximum 3 mois.

Monsieur RENARD reprend un passage du procès-verbal de la réunion précédente où il est dit que "Monsieur PICARD et Monsieur DUVIVIER se sont entendus pour une autorisation pour faire des essais".

Monsieur PRIMOSIG demande à Monsieur BAILLON s'il a une bonne connaissance de la législation environnementale wallonne. Cette législation découle en grande partie du droit européen mais il y a des spécificités comme le permis d'environnement, le permis unique et le Code de l'Environnement. Il serait intéressant d'en prendre connaissance.

Monsieur BAILLON admet qu'il ne connaît pas l'ensemble de ces législations mais il y a un responsable environnement chez FLAUREA CHEMICALS qui est Madame VANDAMME.

Monsieur DELEHOUZEE rappelle qu'on est ici dans une rencontre entre riverains et entreprise. Pour les riverains il est important d'être rassuré par rapport à ce que fait l'entreprise. On avait un contact avec la FLORIDIENNE, maintenant, on doit établir le contact avec le repreneur. Le fait qu'il n'y ait pas eu de permis provisoire n'est pas de nature à rassurer à priori.

Monsieur BAILLON affirme qu'il y a des procédures et qu'elles seront respectées à l'avenir.

Monsieur RENARD voudrait savoir si le redémarrage du plomb aura un impact sur l'emploi. D'autre part, il ne comprend pas pourquoi on faisait tout cela (en particulier vis à vis des riverains) si c'était pour faire tourner le plomb pendant un peu de temps. Y a-t-il une opportunité d'un gain rapide?

Monsieur BAILLON précise qu'en cas d'obtention du permis Plomb et selon l'activité de production, il y aura une augmentation des effectifs, au moins 2 temps plein. En ce qui concerne le marché du plomb, il est difficile de dire dans quel sens cela va évoluer dans un an, deux ans, trois ans. Il croit cependant qu'il y a encore un avenir dans le plomb mais plus dans les mêmes quantités. Cela permet de faire une offre plus complète des activités de FLAUREA pour l'Europe et hors Europe.

En ce qui concerne le permis qui sera sollicité, Monsieur PRIMOSIG demande quelle en sera la durée. La date limite du permis actuel, soit un solde de durée de 10 ans sera-t-il suffisant?

Monsieur BAILLON pense que oui. En ce qui concerne l'investissement, il y aura un investissement mais il ne peut en préciser le montant.

Officiellement, on a arrêté le plomb depuis le 1^{er} janvier 2015.

Madame VANCASTER pense que les installations ne sont pas toutes très récentes. Certaines avaient déjà besoin de beaucoup de mises en conformité. Dans le plan d'investissement, y aura-t-il de nouvelles installations?

Monsieur BAILLON précise qu'il y a plusieurs lignes et qu'elles ont toutes fait l'objet d'une inspection avant les essais. On va regarder pour les investissements. Il y aura des investissements sur les lignes qui pourront être aptes à redémarrer.

Monsieur PRIMOSIG demande si l'entreprise utilise les MTD's.

Monsieur BAILLON répond par l'affirmative, de même qu'en France.

Monsieur RENARD pense que les riverains sont très sensibles aux contrôles des rejets atmosphériques. Il y a 3 stations autour du site plus les contrôles qui sont faits par l'entreprise. Pour le cadmium, il y a tendance à la baisse. On pourrait faire la même chose pour le plomb, faire l'état de la situation actuelle pour pouvoir montrer que cela n'augmente pas après.

Monsieur BAILLON précise que le point 0 sur le plomb va démarrer.

Monsieur PRIMOSIG signale que pour les rejets aqueux, on verra en fonction de la réaction de ses collègues de la Direction des Eaux de surface.

Madame VANCASTER demande si quand FLAUREA a repris la FLORIDIENNE, on avait déjà annoncé qu'on allait reprendre le plomb.

Monsieur PRIMOSIG précise qu'il y a au moins un an qu'on en a parlé.

Monsieur BAILLON rappelle que l'entreprise a été reprise en juillet 2014. En ce qui concerne l'utilisation de la tour, on ne sait pas encore ce qu'on va en faire.

Madame VANCASTER voudrait une présentation des changements avec la liste de substances.

Monsieur RENARD rappelle que Monsieur MANGNAN avait proposé de faire une présentation et il reprend le dernier paragraphe du procès-verbal de la réunion précédente.

"Monsieur MANGNAN propose, lors de la prochaine réunion, de faire une présentation des différentes lignes avec toutes les dispositions prises. On pourra aussi voir dans quelle mesure on peut faire une visite du site ou proposer une présentation des activités."

Monsieur BAILLON ne voit pas d'inconvénient à faire cette présentation.

Monsieur PRIMOSIG pense qu'il serait judicieux de faire une réunion du Comité d'accompagnement dédiée uniquement à la présentation du permis et à la visite avant l'enquête publique.

Il est toutefois difficile de fixer aujourd'hui la date de cette réunion sans savoir quand sera déposé le dossier et quand l'enquête publique démarrera.

Monsieur BAILLON pense que le dossier devrait être prêt début juillet au plus tôt.

Monsieur PRIMOSIG signale qu'il n'y a aucun intérêt à déposer le dossier en juillet car le délai de l'enquête publique est suspendu pendant un mois, ce qui rallonge la procédure d'autant.

En ce qui concerne la visite du site, les riverains pensent qu'on comprend mieux quand on a vu les installations.

Pour sa part, Monsieur BAILLON pense qu'avant d'envisager une visite, il faut la théorie, d'où l'intérêt de la présentation. Des sondes seront posées en mai par ABV environnement dans le cadre du dossier technique et cela pendant 28 jours, pour constituer le point 0 sur le plomb. Au niveau du plomb, c'est un processus fermé.

Monsieur RENARD insiste pour qu'on rajoute les données des sondes des 3 stations qui sont autour.

Madame VANCASTER signale que personnellement, elle a besoin d'être rassurée, elle a besoin d'informations, de savoir qu'on a refait les équipements, que des choses sont faites en respectant la législation.

Monsieur BAILLON tient à souligner que c'est le groupe AUREA qui a repris l'entreprise et qu'une spécialité de Monsieur PICARD est de reprendre des sociétés en difficulté et de tout faire pour qu'elles puissent travailler en respectant les prescriptions.

En termes d'emplois, il y a 66 personnes sur le site.

Monsieur PRIMOSIG signale qu'avec les anciens dirigeants, il y avait une bonne communication qui s'était établie, que ce soit avec les riverains ou avec les autorités régionales ou communales. L'entreprise signalait spontanément les problèmes aux membres du comité quand ces problèmes étaient susceptibles d'affecter l'environnement et le voisinage, de quelle manière que ce soit. Ce serait bien si on pouvait continuer à garder cette qualité de communication avec la nouvelle direction.

Madame GLAUDE va communiquer le fichier d'adresses à Monsieur BAILLON.

En ce qui concerne HÖGANÄS, Monsieur RASNEUR précise que c'est le calme plat, cela tourne mais il y a eu un peu de chômage économique début de cette année. 2016 devrait ressembler à 2015.

Au niveau du groupe, il n'y a pas de changement, on est resté avec le même actionariat. On a toujours la même pression des suédois au niveau de l'environnement. On a fait plus de 2 millions d'euros d'investissements dont la majorité pour le traitement des poussières et des eaux. Cela a un impact économique direct car les métaux restent chers et on préfère les garder plutôt que d'en faire des déchets.

On a investi dans une nouvelle ligne, c'est comme une imprimante qui imprime avec les pâtes qu'on fabrique plutôt qu'avec de l'encre. Cela sert à faire des petits échangeurs.

Monsieur GOBEAUX a envoyé un mail de demande d'information au D.P.A.

Monsieur PRIMOSIG précise que pour les mêmes quantités, quand les nuisances sont diminuées, il n'y a pas de nouvelles rubriques mises en jeu, ni de danger augmenté et donc pas de permis nécessaire.

Monsieur RASNEUR ajoute que beaucoup d'investissements ont été faits en Recherches et Développement.

Les travailleurs sont soumis à des inspections pour le nickel, le cobalt et le chrome et les résultats sont bons.

On a également investi dans une station de traitement des eaux pour traiter le nickel dans les eaux. Il y a eu plusieurs essais puis on a construit l'installation qui a démarré en octobre de l'année dernière.

La politique du groupe c'est de n'être jamais en dehors des concentrations maximales.

En termes d'emplois, il y a ± 180 personnes sur le site. On a repris des gens l'année dernière et on a l'intention de les garder.

En ce qui concerne le terrain qu'HÖGANÄS a racheté, ils ne savent pas encore ce qu'ils vont en faire. Il a été acheté pour le cas où l'entreprise voudrait s'étendre.

2. Nuisances

Mademoiselle TRENTSEAU signale qu'elle a demandé aux espaces verts de venir tondre près de chez elle, car c'était mal entretenu. Malgré la demande de certains, il n'y a pas eu de modification du plan de secteur pour changer la zone industrielle en zone d'habitat.

Monsieur COUPE ajoute qu'il est incompréhensible qu'on ait permis que le Clos soit créé à côté d'une zone industrielle.

En ce qui concerne le bruit, Monsieur RASNEUR signale qu'il y a de moins en moins d'activités pour les équipements de broyage les plus bruyants.

Monsieur BAILLON ajoute que pour leur part, ils ont fait de gros travaux sur les équipements les plus bruyants.

En ce qui concerne les nuisances, il n'y a plus eu de plainte au niveau de la commune.

Monsieur RASNEUR précise qu'est documenté dans leurs procédures "nouveau projet", tout ce qui doit être fait au niveau environnement et sécurité et cela concerne aussi le bruit.

En ce qui concerne une certification, HÖGANÄS a une certification au-dessus d'ISO 9001 (ISO TS 16949) spécifique à l'industrie automobile. HÖGANÄS est également certifiée ISO 14001 depuis plus de 10 ans. On a l'obligation d'être en conformité avec les exigences du groupe suédois même si on est implanté dans un pays où les exigences sont moins importantes.

Monsieur GOBEAUX ajoute que pour le groupe, l'ordre des priorités, c'est:

1. Sécurité et Environnement
2. Qualité
3. Profitabilité

Monsieur COUPE signale qu'il entend encore, à partir de 6-7 heures un bruit grinçant qu'il n'entendait pas avant.

En ce qui concerne la "fumée blanche" qu'on voit parfois, Monsieur RASNEUR précise que c'est du brouillard dû à la température très basse de l'azote liquide et cela pose un problème de sécurité pour les camions sur site. On limite donc l'usage de l'installation qui produit ce phénomène.

Il y avait du bruit quand on avait un problème de soupape, réglé depuis et on a demandé aux opérateurs de fermer les portes et on a mis des murs anti-bruit en toiture.

On a aussi demandé aux opérateurs de faire certaines opérations la journée plutôt que la nuit.

Madame VANCASTER n'a pas de nuisance particulière à signaler pour HÖGANÄS. Elle entendait plus les soupapes de la FLORIDIENNE. Il y aussi la fumée noire qui se dégage lorsque les chaudières de la FLORIDIENNE se mettent en route.

Monsieur RASNEUR précise qu'ils ont remplacé toutes les chaudières au mazout par des chaudières au gaz naturel. 3 chaudières mazout ont été supprimées.

Madame VANCASTER rappelle à Monsieur BAILLON sa demande de présentation du plan avec les investissements.

D'autre part, elle signale qu'on a enlevé tous les buissons en face de chez elle et elle le regrette.

Mademoiselle TRENTÉSEAUX voudrait aussi signaler qu'il y a toujours des accidents au croisement entre le pont du chemin de fer et la Chaussée de Tournai. Il faudrait mettre des sécurités pour les piétons et les cyclistes.

3. Divers

Pour rappel, dès que l'on sait quand le dossier de demande de permis pour FLAUREA CHEMICALS sera déposé, on fixera la date de la réunion de présentation de la demande. Quant à la prochaine réunion, elle est prévue le mardi 18 octobre à 18h.